

Passerelles

Journal des Hôpitaux de Saint-Maurice

www.hopitaux-saint-maurice.fr



Hôpitaux de
Saint-Maurice

Horizon 2020
**Extension
de la Maternité**

Page 10



Budget

Retour à l'équilibre :
un effort nécessaire

Page 3

Communication

Signalétique :
ce qui va changer

Page 6

Écoles

L'ENKRE a fêté
ses 50 ans !

Page 12

Prévention

Quand c'est non,
c'est vraiment non ?

Page 17

Edito

Depuis toujours les Hôpitaux de Saint-Maurice ont contribué à la belle réputation de notre ville. Par la qualité de leurs soins et la compétence de leurs praticiens mais aussi par la beauté du site, les Hôpitaux de Saint-Maurice sont une chance pour notre ville.



Par Bolcaro - Travail personnel, CC BY-SA 4.0

J'ai eu l'immense honneur de présider le Conseil d'administration de l'un d'entre eux puis le Conseil de surveillance de l'Hôpital Esquirol et ensuite celui de deux hôpitaux lorsqu'ils se sont réunis. J'ai gardé de cette expérience passionnante le souvenir d'établissements au service de la santé publique et d'une pratique de la médecine pleine d'humanité.

N'ayant pu conserver cette responsabilité du fait de l'application de la loi sur le non-cumul des mandats, je veux ici rendre hommage aux femmes et aux hommes qui chaque jour se dévouent au service de notre santé et de notre bien-être. Ils le font malgré les contraintes budgétaires et les difficultés quotidiennes avec un dévouement exceptionnel qui fait honneur à notre pays.

Au nom de notre ville, mais aussi de tous les malades dont ils ont eu la responsabilité, je veux ici leur dire un immense merci.

Christian Cambon
Maire honoraire de Saint-Maurice
Sénateur du Val-de-Marne
Président de la commission
des affaires étrangères et de la défense du Sénat



© DR

M. Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont, conseiller départemental du Val-de-Marne, a été élu président du Conseil de surveillance des Hôpitaux de Saint-Maurice le 15 décembre dernier.

Sommaire

■ Budget	p. 3
Retour à l'équilibre : un effort nécessaire	
■ Stratégie / Carnets	p. 4
Le point sur le projet d'établissement 2018-2022	
Bienvenue à...	
■ Les actus en bref	p. 5
■ Communication	p. 6
Signalétique : ce qui va changer	
■ Travaux	p. 8
La commission travaux	
Quelques travaux à venir	
Horizon 2020 : extension de la Maternité	
■ Écoles	p. 12
L'ENKRE a fêté son jubilé	
■ Éthique	p. 14
Nouvelle présidence au Comité d'éthique !	
■ Usagers	p. 15
Les usagers au cœur de notre stratégie	
■ Qualité-CLuD	p. 16
Expérience des usagers et douleur. La parole aux patients !	
■ Prévention	p. 17
Quand c'est non, c'est vraiment non ?	
■ Psychiatrie	p. 18
Un CLSM à Saint-Maurice, Charenton et Saint-Mandé	
■ SSR / Sport-santé	p. 19
Le CEREFAM dans la filière AnDDi-Rares	
Nouveau ! Cours de sport et activité physique adaptée	
■ Médico-social	p. 20
Le CSI fête ses 20 ans !	
■ Médico-technique	p. 21
Formation aux bonnes pratiques de prélèvement	
Bilan de l'audit COFRAC 2018 au laboratoire de biologie médicale	
■ Retour sur	p. 22
■ Agenda	p. 24

Passerelles N°11 - Septembre 2018

Directeur de publication

Nathalie Peynègre,
directrice des HSM
et du CHM

Rédactrice en chef

Sandrine Barbier-Bodeau

Comité de rédaction

Philippe Baronnie
Pierrette Després
Sophie Fauveau
Anne Paris
Christian Strazielle
Jean-Marc Taïeb
Marielle Marbach
Thierry Voisin

Merci à Chantal Aubert pour
sa précieuse relecture.

Crédit photo

Les Hôpitaux de Saint-Maurice, sauf mention contraire.

En couverture

Extension de la Maternité.
© Cabinet d'architecture Michel
Beauvais associés

Mise en page

France Lahoreau

Impression

Imprilith - 5, rue de la Croix
Blanche - 77310 Pringy
Imprimé sur papier composé de
60% de fibres recyclées et de
pâte certifiée FSC Mixed Credit

Hôpitaux de Saint-Maurice

Service Communication
12/14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 60 37
communication@
hopitaux-st-maurice.fr

Les membres du Comité
de rédaction sont à la
disposition des lecteurs
pour recueillir toutes idées
ou propositions d'articles.

Retour à l'équilibre : un effort nécessaire

Comme de nombreux autres hôpitaux, les HSM doivent faire face à une situation budgétaire dégradée. En effet, notre Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2018 fait apparaître un déficit de 4,2 millions d'euros.

Cet EPRD a été validé par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARS).

L'ARS a toutefois refusé notre Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) 2018/2022 qui prévoyait un déficit moyen de 4,5 millions d'euros par an sur cette période et nous a donné pour injonction de présenter un Plan de Retour à l'Equilibre (PRE).

Les causes du déficit sont multiples : une politique de contrainte budgétaire nationale qui entraîne une stagnation - voire une diminution - des recettes, un taux de vétusté important de nos locaux, l'évolution naturelle des charges de personnel, une baisse d'activité dans différents services...

Préservons notre outil de travail

C'est la première fois que notre établissement est confronté à un Plan de Retour à l'Equilibre.

J'entends bien que les changements qui vont s'opérer dans les mois à venir peuvent être déstabilisants. Toutefois, cet effort est nécessaire.

Nous ne pouvons pas laisser la situation se dégrader davantage. Si nous le faisons, nous n'aurions plus la possibilité de moderniser l'hôpital et d'améliorer les conditions d'accueil des patients. Nous devons résorber notre déficit pour financer les investissements prévus dans le nouveau projet d'établissement, notamment dans son volet patrimonial, et ainsi permettre la



© Conçu par Showing - Fotopix.com

continuité de l'activité pour répondre aux besoins de la population. Nous devons garantir l'avenir des Hôpitaux de Saint-Maurice pour ses patients et pour ses équipes.

C'est pourquoi, les mesures présentées dans ce PRE ont fait l'objet d'une concertation et qu'elles concernent tous les services.

Pour la psychiatrie adulte, cette concertation va continuer avec un groupe de travail dédié dès septembre.

2018 - 2022 : de nouvelles organisations

L'objectif du PRE est de permettre une économie de 7 millions d'euros sur 5 ans.

En complément des efforts déjà réalisés ces dernières années pour maîtriser les dépenses, différents axes de réflexion ont été proposés au directoire, aux partenaires sociaux et aux instances décisionnelles en vue de résorber le déficit structurel des Hôpitaux de Saint-Maurice :

- **Réorganisations et investissements en vue de l'augmentation de l'activité dans nos différentes filières** : restructuration de l'hospitalisation complète du pôle SSR enfant, mutualisation du laboratoire avec le CHI de Créteil dès le mois d'octobre 2018, augmentation de la capacité d'accueil en gériatrie, amélioration de la gestion des lits et places par la création d'une plateforme de gestion des flux en SSR

début 2019, transition de l'hospitalisation complète vers davantage d'ambulatoire pour les spécialités qui le permettent, extension de la Maternité pour créer une 4^e salle d'accouchement à l'horizon 2020 (cf. page 10)...

- Certaines réorganisations vont induire une **réduction des charges de personnel** dans les pôles cliniques et médico-techniques. C'est également prévu dans les directions fonctionnelles. Cela passera par le non-renouvellement de départs à la retraite et le gel de certains postes vacants. Il n'y aura pas de licenciement et ces mesures seront prises dans le souci permanent de préserver l'intérêt des patients.
- **Augmentation des recettes autres que celles liées à l'activité**, notamment la valorisation du patrimoine, par exemple via la location de locaux inoccupés ou la recherche de mécénats.
- **Economies** sur les dépenses médicales et hôtelières.

Toutefois, l'ensemble de ces mesures ne suffiront pas à résorber la totalité du déficit de l'établissement. C'est pourquoi la réflexion continuera sur l'année à venir pour trouver tous ensemble de nouvelles pistes.

Nathalie Peynègre
Directrice
des Hôpitaux de Saint-Maurice

Le point sur le projet d'établissement 2018-2022

Le projet d'établissement est en cours d'élaboration. Il déterminera la stratégie de développement des Hôpitaux de Saint-Maurice pour les 5 ans à venir.

Le projet d'établissement des Hôpitaux de Saint-Maurice est composé de huit volets :

- Projet médico-soignant socio-éducatif
- Projet managérial
- Projet social
- Projet communication
- Projet informatique
- Projet hôtelier
- Projet patrimonial
- Projet financier

Retour sur les étapes d'élaboration

La réunion de lancement présentant la démarche d'élaboration de notre projet d'établissement s'est déroulée fin décembre 2017.

Puis une phase d'analyse du positionnement stratégique des Hôpitaux de

Saint-Maurice - établie sur la base d'entretiens avec un panel de partenaires et d'un questionnaire à l'attention du personnel - a été réalisée en début d'année par le cabinet de consultants EY.

Le 1^{er} février, un séminaire sur la méthodologie du projet a réuni les Chefs de pôle, les cadres coordonnateurs de pôle ainsi que l'équipe de direction. Il a notamment permis de définir les pilotes des différents volets, de réfléchir à la composition des groupes de travail, et de poser les premières bases de chacun des 8 volets.

Près de quarante réunions (tous volets confondus) ont été nécessaires de février à juin pour rédiger des fiches actions et proposer une rédaction pour chacun des volets du futur projet d'établissement. C'est l'occasion de saluer

l'implication des nombreux participants aux groupes de travail, constitués de représentants des différents services de soins, médico-techniques, administratifs, techniques et logistiques, et de représentants des usagers. Et de les remercier pour leur engagement et la réalisation de cet important travail.

EY a compilé et complété la rédaction des groupes, pour rendre une version interne et une version grand public du projet d'établissement. Nous sommes actuellement dans une phase de relecture et de validation qui aboutira à la présentation du Projet d'Etablissement 2018-2022 aux instances d'ici la fin d'année.

David Carsique
Directeur des affaires générales et de la patientèle



Les HSM dans le top 5 en psychiatrie



Le palmarès « Hôpitaux et cliniques » du magazine Le Point, paru fin août, classe notre établissement à la **seconde place nationale** pour la prise en charge de la **dépression** et à la **4^e place nationale** pour la prise en charge de la **schizophrénie**. Un grand bravo aux équipes de psychiatrie pour leur engagement quotidien auprès des patients !

Où sont les poissons ?

Si vous passez par le site National, vous l'avez sûrement remarqué : le bassin de la cour d'honneur a été vidé mi-juillet dans le cadre de la prévention contre le moustique tigre. Mais alors que sont devenus les poissons ? La direction des achats et de la logistique (service des espaces verts), en lien avec les plombiers de la direction des services techniques, a fait appel à la Fédération interdépartementale de la pêche. Ce sont ainsi quelques 100 kg de carpes et gardons qui ont pu être récupérés pour être relâchés sains et saufs dans le lac Daumesnil.



Bienvenue à...



Après avoir étudié le droit des affaires et le droit médical, **Séverine Huguenard** a été juriste au service contentieux d'une Caisse de Retraite

avant d'intégrer l'EHESP en janvier 2006.

En 2008, elle est nommée directrice adjointe aux Affaires Financières et Systèmes d'Information au Hôpitaux de Houdan et de Montfort L'Amaury (78), puis assure la direction du site de Houdan. En 2011, elle devient chargée de projet au pôle transformation de l'ANAP.

En 2013, elle est nommée directrice adjointe aux ressources humaines et à l'organisation des soins au Centre Hospitalier Les Murets (CHM) jusqu'en novembre 2017.

En septembre 2017, la direction du site du CHM lui est confiée.

Enfin, dans un contexte de GHT et de direction commune, elle assure également depuis janvier, la direction des affaires financières de territoire.



Juriste en droit du travail, **David Carsique** intègre l'EHESP en janvier 2006. À partir de 2008, il exerce comme directeur dans le secteur du handicap. En 2014, il est nommé directeur du pôle Efficience au Centre Hospitalier Les Murets, chargé des finances, de la patientèle et de la qualité. En 2017, au titre de la direction commune, il devient directeur des affaires générales et de la patientèle aux HSM et conserve au CH Les Murets la direction de la patientèle.



Florence Colle, médecin de Médecine Physique et Réadaptation, a été nommée cheffe du pôle SSR adulte le 1^{er} juillet dernier. Elle a effectué une grande part de sa carrière au pôle neurosciences du Centre Hospitalier

Sainte-Anne où elle a notamment créé le service de soins de suite et réadaptation à orientation neurologique en 2005 et contribué à la mise en place d'une équipe d'HAD de rééducation. Elle connaît déjà les HSM puisqu'elle y a effectué deux stages durant son internat : l'un en rééducation des pathologies neurologiques acquises de l'enfant et l'autre en rééducation fonctionnelle et traumatologie du sport.



Également arrivé en janvier, **Jérôme Huc** est directeur de la qualité et de la gestion des risques de territoire et directeur du pôle ressources humaines et organisation des soins du CHM.

Collège des assistant(e)s sociaux(iales)

Les assistant(e)s sociaux(iales) des HSM se réunissent de façon régulière en collège. Ces rencontres montrent une volonté de maintenir une solidarité professionnelle et sont l'occasion de mutualiser leurs compétences :

- Partager autour des pratiques professionnelles.
- Organiser des rencontres avec des partenaires pour favoriser le travail en réseau.
- Recenser, identifier les besoins de formation et permettre leur réalisation.
- Diffuser les informations concernant les évolutions législatives, juridiques et réglementaires.
- Assurer la mise à jour des connaissances, des dispositifs, échanger sur les nouvelles structures ou celles existantes.

Vous êtes assistant(e) de service social et vous voulez être ajouté(e) à la liste de diffusion ?
Envoyez-nous un mail à : college.social@hopitaux-st-maurice.fr



À venir côté bus

Dans le cadre du Grand Paris, le plan du réseau de bus de la RATP sera profondément modifié d'ici à la fin de l'année. Il n'avait, en effet, pratiquement pas évolué depuis 1950. Ce projet de restructuration du réseau vise à rééquilibrer l'offre de transports et améliorer la régularité des lignes.

Il concerne près de la moitié des lignes parisiennes et prévoit également la création de quatre nouvelles lignes dont la 77 qui desservira Saint-Maurice. **Elle sera mise en circulation d'ici fin 2018 début 2019, et reliera la Gare RER de Joinville-le-Pont à la Gare de Lyon, en desservant notamment l'avenue de Gravelle, la Porte de Charenton et la Gare de Bercy.**

Signalétique : ce qui va changer

La signalétique extérieure de l'ensemble du site des Hôpitaux de Saint-Maurice va être renouvelée pour permettre une meilleure orientation des patients et de leurs familles. Cette opération devrait être achevée d'ici fin novembre.

Les nouveaux principes directionnels

Afin de s'orienter dans notre établissement, le visiteur doit d'abord identifier la bonne entrée, puis le bon bâtiment et enfin trouver la porte d'accès au service dans lequel il souhaite se rendre. Pour se faire, chacune des deux entrées va être différenciée par une couleur :

- **orange pour le 14 rue du Val d'Osne** qui donne accès à la partie de l'hôpital dite « site National » dont les panneaux auront aussi un rappel graphique orange,

6



Simulation de l'entrée du 14 rue du Val d'Osne.

- **bleue pour le 12 rue du Val d'Osne** qui donne accès au « site Esquirol » dont les panneaux auront un rappel graphique bleu.



Simulation de l'entrée du 12 rue du Val d'Osne.

Chaque bâtiment sera identifié par une lettre. Ces lettres ont été choisies, autant que possible, pour des raisons mnémotechniques afin que chaque membre du personnel puisse s'appro-

prier rapidement ce nouveau système (exemple : le bâtiment abritant le pôle SSR enfant sera le bâtiment E).

Chaque porte d'accès aux services sera identifiée par la lettre du bâtiment et par un numéro (portes E1, E2, E3...). Ce système se rapproche de ce qui existe sur le site Esquirol puisque les portes sont déjà identifiées par des numéros qui resteront les mêmes.

Des panneaux directionnels, ainsi que des plans de l'établissement renforceront ce dispositif. Les plans seront notamment disposés aux entrées et au niveau des parkings.

Un projet qui a mûri longtemps

La réfection de la signalétique a fait l'objet d'une réflexion menée par le Comité signalétique et l'équipe communication sur environ deux ans. Elle s'est appuyée sur des visites d'autres établissements, sur les normes AFNOR pour l'orientation du public, et sur les conseils d'un expert.

Le schéma directeur qui définit les principes d'orientation retenus pour les HSM et les bonnes pratiques à appliquer dans notre établissement a été rédigé sur cette base. Une phase de rencontres avec les pôles de soins présents sur le site a permis de présenter le projet et de vérifier les appellations.

Comment orienter nos patients et nos visiteurs ?

Dès la pose effective de la signalétique, tous les documents liés à la venue d'un patient et de ses proches dans notre établissement devront prendre en compte la nouvelle signalétique. Pour orienter les personnes, vous devrez donc impérativement leur indiquer :

- 1 La bonne entrée : **entrée orange / 14, rue du Val d'Osne (Site National)** ou **entrée bleue / 12, rue du Val d'Osne (Site Esquirol)**
- 2 La lettre du bâtiment
- 3 Le numéro de la porte d'accès

Des plans imprimables ou à envoyer par mail seront mis à votre disposition sur le site intranet, et à la disposition des visiteurs sur le site internet. Ces plans seront, bien entendu, également disponibles aux loges d'accueil.

Pour des raisons budgétaires, nous avons décidé de conserver les supports existants en bon état. Un travail de fourmi a alors débuté pour recenser les quelques 200 panneaux extérieurs concernés, et vérifier lesquels devaient être conservés, réparés, déplacés, retirés ou remplacés.

Les nouveaux contenus ont été répertoriés et déclinés pour chaque panneau nécessaire au nouveau projet.

En parallèle, le service communication a réalisé la charte graphique, et assure

la mise en page des décors numériques qui viendront recouvrir chacun des supports.

Enfin, avec le concours de la direction des services techniques et de la direction des achats, le marché de travaux pour la mise en œuvre de la signalétique a été passé cet été.

Sandrine Barbier-Bodeau
Responsable
du service communication

+ d'infos?

Consultez le portail communication sur intranet

Des suggestions ?

Le comité signalétique souhaite également nommer les voleriers du site National comme cela est fait sur le site Esquirol. Adressez vos suggestions sur communication@hopitaux-st-maurice.fr

7



Ce plan présente les entrées de site, les lettres attribuées aux différents bâtiments ainsi que quelques exemples de numéros de portes.



La commission travaux

Début 2017, les instances de l'hôpital ont validé la reprise d'une commission travaux et équipements, suspendue depuis plusieurs années. Elle étudie les demandes des différents pôles concernant les travaux d'entretien courant, les équipements biomédicaux et les équipements en général. Elle donne un avis sur les priorités et propose une répartition la plus juste possible.

Composition de la commission

Elle est présidée par le D^r Jean-Louis Le Run, assisté du D^r Denis Bardou, vice-président. L'administration est représentée par Abdelhamid Mekkaoui, directeur des services techniques, et Céline Ranc, directrice des achats et de la logistique. La commission réunit également les chefs de pôle ou leurs représentants.

Une réflexion sur la répartition du budget d'entretien

La 1^{re} réunion de la commission, en mai 2017, a été l'occasion de constater l'ampleur des travaux nécessaires pour un bon entretien de l'hôpital.

Or, l'enveloppe dédiée aux travaux d'entretien courant ne permettait pas de satisfaire sur un an toutes ces demandes bien souvent justifiées.

L'année 2017 étant déjà bien avancée et, pour gagner du temps, le budget a été divisé équitablement entre chaque pôle.

Mais, la commission s'est donnée pour 1^{er} objectif de réfléchir aux critères de priorisation pour proposer une juste répartition dans le futur. Ces critères sont nombreux : sécurité, accessibilité, accompagnement des projets prioritaires de l'établissement, conditions d'accueil des patients et du personnel, et notamment les personnes handicapées, protection de l'environnement, ou encore retour sur investissement c'est-à-dire le fait de générer plus de recettes ou d'activité.

La tâche s'avère d'autant plus complexe qu'antérieurement, l'attribution de ces budgets et les critères de répartition étaient opaques et ont généré des inégalités, certains pôles n'ayant bénéficié que de très peu de travaux.

Le comité de pilotage de la commission a visité la plupart des services. S'il y a besoin de travaux d'entretien courant dans tous les pôles, le comité de pilotage a souligné l'état très dégradé de certaines structures notamment au pôle Paris 11 (unités Voltaire et Jules Verne, CMP Servan) et au pôle Paris Centre-Est enfant (unités situées rue de la Roquette).

Le montant global des travaux d'entretien de 500 000 euros ne permettra pas de réaliser la rénovation de ces services qui doivent bénéficier d'investissements institutionnels plus conséquents. Le budget sur lequel travaille la commission travaux traite des dépenses de classe 6. Or, les gros travaux d'entretien ou d'investissement relèvent du budget de classe 2.

2018 : une répartition « de bon sens »

Une 2^e réunion a eu lieu en décembre 2017 pour préparer l'année 2018. Pour éviter un système trop complexe, la commission a opté pour une répartition « de bon sens » du budget travaux d'entretien au prorata de la surface immobilière des pôles, car plus on a de locaux, plus on a de frais d'entretien. Une part du budget (100 000 euros) a été répartie sur les pôles qui ont le plus de retard, les 400 000 euros restant ont été répartis entre les pôles, selon le critère de surface.

Consacrer une petite partie du budget au rattrapage du retard est une forme de solidarité. C'est soutenir le rôle de la commission, tenir compte du travail de visites effectuées, zoomer sur des situations insupportables, plutôt que d'appliquer mécaniquement une clé de répartition.

Pour les équipements hôteliers (640 000 euros en 2018), la répartition

choisie a été celle de la proportionnalité au budget de pôle.

Il était très ardu de dégager une clé de répartition pour les équipements biomédicaux qui concernent de façon très contrastée les différents pôles. Il a donc été décidé d'évaluer la pertinence des demandes au cas par cas. Les demandes budgétaires des services administratifs de l'hôpital ont notamment été intégrées à la réflexion se rapportant aux équipements hôteliers et il est souhaitable qu'ils le soient pour ce qui concerne les travaux d'entretien.

De ces premières réunions émergent

- la nécessité pour les pôles de penser à bien prioriser leurs demandes afin de faciliter l'ordre d'intervention des services techniques (toutes les demandes d'un pôle ne pouvant être satisfaites la même année),
- le souhait de voir augmenter le budget travaux d'entretien dans la mesure des possibilités de l'établissement,
- le souhait des cadres de pôles de participer à la commission qui semble tout à fait justifié.

Ces choix qui président à la répartition budgétaire 2018 pourront être affinés. Mais, la commission a permis de progresser en matière de transparence, transversalité, recherche de rationalité et d'équité dans l'attribution et la prise de conscience des réalités de l'hôpital au-delà de son propre pôle ou service.

D^r Jean-Louis Le Run
Chef du pôle Paris Centre-Est enfant



Un exemple de travaux réalisé cette année : la rénovation de la salle de soin de l'unité Jules Verne (pôle Paris 11).

© Christian Strazielle

Quelques travaux à venir

Ces exemples concernent les gros travaux (classe 2, hors commission travaux).

Toitures du bâtiment A



Toiture (partie centrale).

Opération de rénovation en quatre phases des toitures du bâtiment A du site National pour une durée de 32 mois. Début des travaux préparatoires en septembre 2018.

A l'époque, certains matériaux amiantés étaient utilisés pour isoler du feu les combles du bâtiment. Cela nécessitera un désamiantage. La couverture, composée d'ardoise et d'éléments en zinc sera renouvelée entièrement à l'identique de sa configuration d'origine et dans le respect du style architectural.

Remplacement du système de sécurité incendie (SSI) du bâtiment E



L'ancien SSI du pôle SSR enfant qui sera remplacé.

Le SSI est constitué de l'ensemble des matériels servant à collecter les informations ou ordres liés à la sécurité incendie, à les traiter et à effectuer les fonctions nécessaires à la mise en sécurité d'un bâtiment ou d'un établissement.

Celui du bâtiment E (pôle SSR enfant) était devenu trop obsolète pour assurer pleinement sa fonction et sa compatibilité avec les nouvelles technologies. Depuis cette été, cette opération a débuté par le tirage des nouveaux câblages. Viendra, ensuite, la mise en place de nouveaux détecteurs, et enfin, la pose de la nouvelle centrale et le raccordement au dispositif de

mise en sécurité incendie. Après les travaux, au mois de décembre 2018, une commission de sécurité validera cette installation.

Nouvelle UCC : unité de réhabilitation cognitivo-comportementale

Cette unité se situe actuellement au 2^e étage du bâtiment A (SSR adulte). Pour des raisons de sécurité, de modernisation et d'ergonomie, un projet d'une unité de 12 lits dédiée aux patients ayant des troubles liés à la maladie d'Alzheimer ou apparentés, est en cours de finalisation. Cette unité sera située au sein du pôle SSR adulte dans les locaux, actuellement désaffectés, de l'ancienne dialyse. Début des travaux : fin 2018, durée : 12 mois.



Futur bâtiment UCC et jardin.

Campagnes d'amélioration de nos bâtiments

Depuis 3 ans, des campagnes de remplacement de **fenêtres** ont lieu sur nos deux sites. Les **ascenseurs** sont également renouvelés dans le cadre de mises aux normes. Le remplacement des **réseaux d'eau** chaude sanitaire sont réalisés pour la lutte contre la légionellose. L'amélioration des **chambres de soins intensifs** sur le site Esquirol fera cette année l'objet de travaux et, en particulier, dans les unités Jules Verne, Ravel et Manet. La rénovation des sols de la partie production de la **cuisine du self** du site National est également prévue avant la fin de l'année.

Christian Strazielle
Technicien supérieur hospitalier
Conducteur de travaux

Photos : Christian Strazielle



Restructuration des locaux intra-hospitaliers du pôle Paris 11

Contexte du projet

Les Hôpitaux de Saint-Maurice souhaitent réorganiser les activités intra-hospitalières du pôle Paris 11 et regrouper la totalité des activités du pôle dans le même bâtiment. Ces unités d'hospitalisation de psychiatrie sont aujourd'hui éclatées sur deux bâtiments, dans des locaux inadaptés à l'évolution de la prise en charge thérapeutique et hôtelière des patients.

Grandes lignes du projet médico-soignant

L'objectif du projet est de diversifier l'offre de soins en proposant aux patients un projet de soins personnalisés s'appuyant sur trois unités distinctes : une unité de soins intensifs, une unité de court séjour et une unité de stabilisation/réhabilitation.

Au total le projet représente une surface utile de 3 384 m². Le dossier est actuellement au stade du choix de la maîtrise d'œuvre (architectes et bureaux d'études techniques).

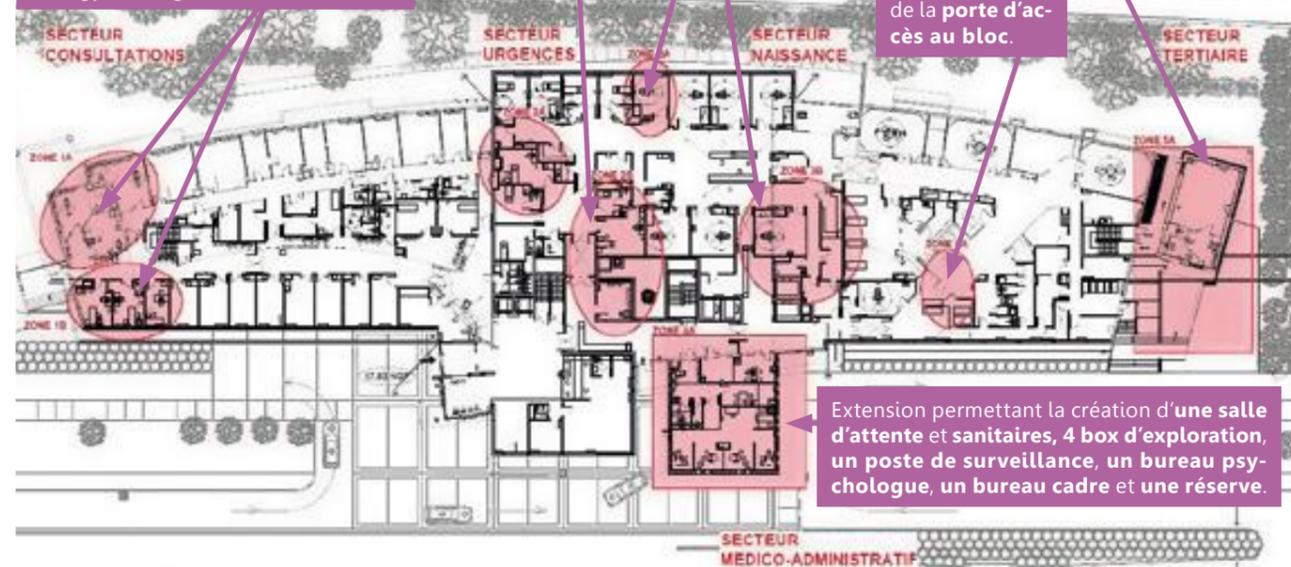
Horizon 2020 : extension de la Maternité

Le projet de restructuration et d'extension de la Maternité permettra à terme :

- de diminuer l'attente de soins médicaux des parturientes, par la création de deux nouveaux bâtiments exploration et bureaux, et d'une salle de formation à l'accouchement,
- d'améliorer le service de consultations externes ainsi que la zone obstétrique grâce à la modification des zones internes,
- d'apporter un confort au personnel, par l'automatisation de la porte d'accès au bloc opératoire.

Aménagements projetés au rez-de-chaussée

Création de **6 nouvelles salles de consultations** (3 en échographie et 3 en gynécologie).



Les fonctionnalités

Ce projet conserve les fonctionnalités existantes et l'implantation des services majeurs.

Les restructurations de locaux prévues dans les secteurs consultations et naissances visent à augmenter les lieux de prises en charge des parturientes, dans le respect des pratiques actuelles. La création du secteur médico-adminis-

tratif, en extension sur le parvis, permet l'identification d'un accueil pour l'activité d'exploration fonctionnelle, pouvant dorénavant être dissociée des consultations.

La création d'une extension sous le préau, permet de déplacer le lieu d'accueil des séances de préparation à l'accouchement, libérant ainsi de la surface dans les consultations.

Ces restructurations de locaux et extensions nécessitent la création de deux locaux techniques CTA (centrale de traitement de l'air) dans le sous-sol pour respecter la réglementation sur la qualité de l'air dans les nouvelles salles de naissances.

Le secteur d'hospitalisation à l'étage n'est pas concerné par les travaux.



Aspect architectural

Les façades des extensions créées seront en harmonie avec celles des bâtiments existants.

Les façades de l'extension du parvis reprennent un parement en briques et les mêmes types d'ouvertures que sur le bâtiment existant.

L'ensemble des façades de l'extension sous le préau seront réalisées avec des lames métalliques horizontales et de grandes baies vitrées.

Toutes les nouvelles menuiseries et parois vitrées sont traitées de la même façon que l'existant, en aluminium ou PVC de couleur gris chaud foncé et blanc.

Les aménagements extérieurs

Le revêtement du parvis minéral d'accès aux urgences sera prolongé pour englober l'ensemble de l'extension et permettra le cheminement extérieur des piétons depuis le hall de la Maternité vers la salle de formation à l'accouchement.

Par ailleurs, l'extension sur le parvis du secteur exploration nécessite de décaler la voie pompier le long de la façade du bloc opératoire.

Cette adaptation de voirie fait que l'emprise de l'îlot engazonné existant sera réduit.

Délais

Le dossier en est au stade de la consultation des entreprises pour l'exécution des travaux.

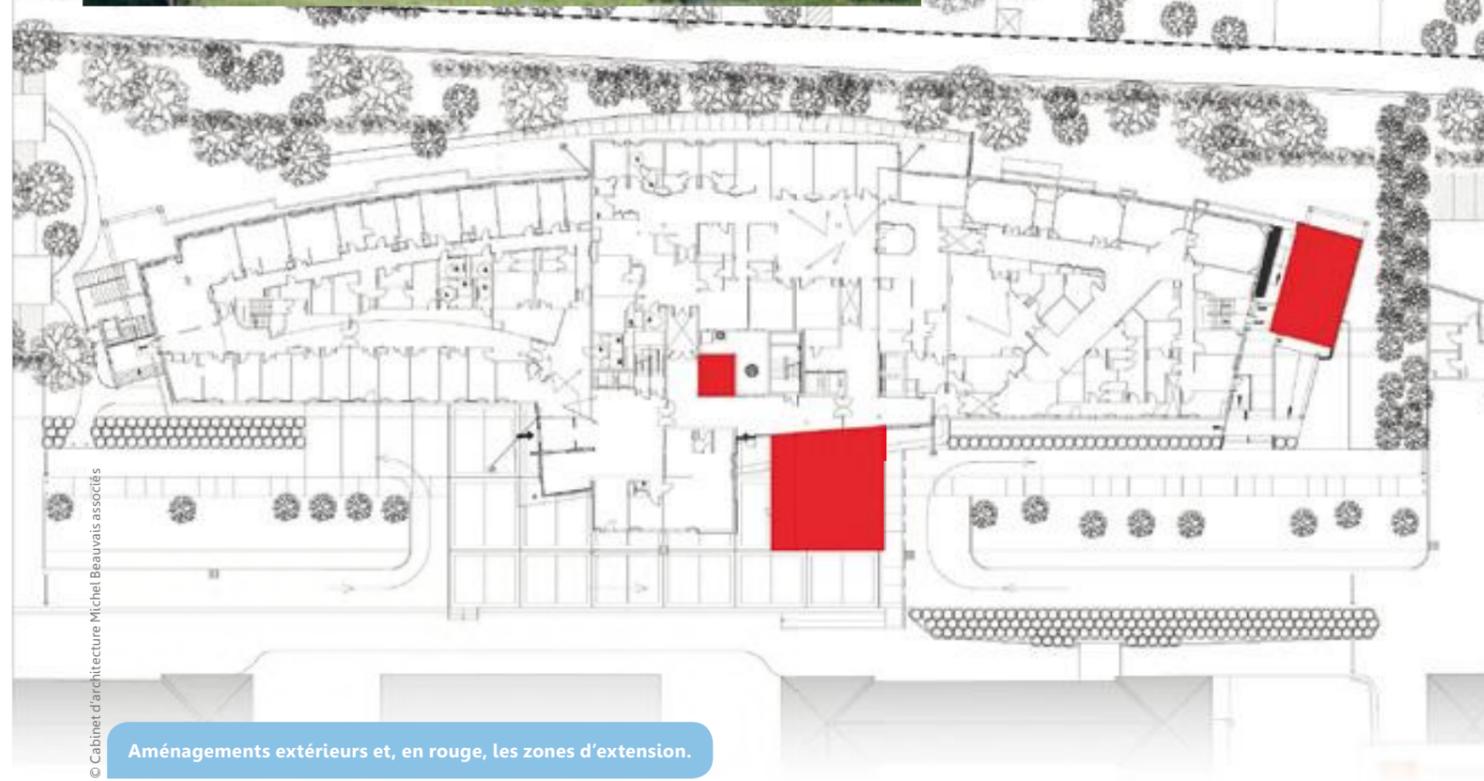
Après la signature des contrats avec ces entreprises, un délai de préparation de chantier est prévu et l'exécution des travaux se déroulera en deux phases :

- de septembre à fin octobre 2018 : **signature des marchés de travaux**
- novembre 2018 : **préparation des travaux**
- de décembre 2018 à juillet 2019 : **1^{re} phase des travaux**
- d'août à septembre 2019 : **commission de sécurité incendie et déménagements**
- d'octobre 2019 à avril 2020 : **2^e phase des travaux**
- mai 2020 : **commission de sécurité incendie et déménagements**

D' Denis Bardou
Chef de pôle Femme-Enfant

José Candelario
Technicien supérieur hospitalier
Conducteur de travaux

Extension intégrant la salle de préparation à l'accouchement.



L'ENKRE a fêté son jubilé

L'École Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE) a été créée en 1968 sous le nom de Centre pédagogique de masso-kinésithérapie (CPMK) grâce à Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'état aux Affaires sociales.

L'ambition du Gouvernement était d'en faire un lieu d'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques. Son fonctionnement, révolutionnaire pour l'époque, reposait notamment sur la recherche d'un échange permanent entre administration, enseignants et étudiants pour développer de nouvelles pratiques de formation. L'innovation pédagogique est restée une constante dans l'histoire de l'école qui a su préserver son caractère précurseur et expérimenter plusieurs modalités de formation innovantes :

- Utilisation de la vidéo pour l'apprentissage des pratiques professionnelles et autocorrection des examens



Jean-François Lamour, responsable politique, kinésithérapeute, double champion olympique de sabre et membre de l'Académie des sports.

pour développer les capacités d'autoformation et l'esprit critique des étudiants.

- Dans les années 80, elle est la première école à proposer une **section pour les sportifs de haut niveau** et à leur ouvrir les portes des professions paramédicales, leur permettant de suivre des études, avec une scolarité adaptée, sans interrompre leur carrière sportive,
- Il y a 13 ans, elle a été la première école d'Île-de-France à se lancer dans le **processus d'universitarisation de ses admissions en partenariat avec 7 UFR** (Unités de Formation et de Recherche) franciliennes et à faciliter la poursuite d'études universitaires en master avec l'Université Paris Sud.

Aujourd'hui, l'école est rattachée pédagogiquement et scientifiquement au département universitaire des formations en kinésithérapie/

physiothérapie (DUFK/P) créé par l'UFR Médecine du Kremlin-Bicêtre. Ainsi, la formation comporte l'accès à de solides connaissances médicales par la validation de huit Unités d'Enseignement mutualisées et de quatre Unités d'Enseignement spécifiques.

- L'ENKRE a su développer un très **large réseau de partenaires de formation clinique**. Ses étudiants peuvent demander l'accès à 230 terrains de stages en milieu hospitalier et un dispositif de compagnonnage a été mis en place avec des praticiens libéraux pour développer leurs compétences à exercer en ville.
- Dans le cadre d'une pédagogie de projet, l'école introduit de nouvelles modalités de professionnalisation et une ouverture vers l'analyse des pratiques et l'interprofessionnalité par l'**apprentissage par simulation** au sein de LabforSimS de la Faculté de médecine Paris Sud.

- En matière de recherche, l'ENKRE accueille notamment des sessions de formation à la **recherche clinique** et collabore avec l'Unité de recherche CIAMS (Universités Paris-Sud et Paris-Saclay) dans le domaine des sciences du sport et du mouvement humain sur de nombreuses publications, communications à des congrès, et thèses. Deux appels à projets d'accompagnement de l'émergence d'enseignants paramédicaux bi-appartenant lancés par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

(2017, 2018) ont été remportés par le trio ENKRE-CIAMS-DUFK/P pour développer les connaissances et améliorer les pratiques professionnelles en matière d'évaluation des capacités fonctionnelles et de proposition d'activités physiques adaptées pour les personnes présentant des déficiences modérées ou sévères. Les étudiants de 4^e année de l'ENKRE, encadrés par des kinésithérapeutes enseignants-chercheurs, vont ainsi proposer des **prestations gratuites dans le cadre de la mise en œuvre du service sanitaire et du développement du**

sport-santé à partir de la rentrée 2018 (voir notre encadré ci-dessous). L'ENKRE est gérée par les Hôpitaux de Saint-Maurice et financée par le Conseil Régional Île-de-France. Dès la rentrée 2018-2019, l'ENKRE accueillera désormais 430 étudiants répartis en 4 promotions (K1, K2, K3 et K4).

Plus d'infos sur www.hopitaux-saint-maurice.fr/Presentation/2/142

Daniel Michon
Directeur de l'ENKRE



Conseils en Activités Physiques et Sport Santé (CAPSS)

À la rentrée de septembre, l'ENKRE développe une nouvelle activité pour favoriser la pratique d'activités physiques chez les **personnes présentant des déficiences modérées ou sévères**.

Ainsi, dans le cadre d'une action de service sanitaire supervisée par des enseignants kinésithérapeutes ou médecins, les 4^e année proposent gratuitement aux personnes avancées en âge, seniors sédentaires débutants, personnes en situation de handicap... :

- une série de **tests d'évaluation** sélectionnés et recommandés par le CNOF,

- un rapport faisant l'**analyse** des performances, des goûts ou projets de la personne,
- des **conseils** pour la pratique de l'activité physique choisie.

Les séances durent 45 minutes et ont lieu dans les nouvelles salles de cours (ancienne bibliothèque du site Esquirol).

Ce dispositif expérimental s'inscrit dans l'axe sport-santé du projet médico-soignant des HSM. Il s'appuie sur les travaux de recherche réalisés au sein du Laboratoire CIAMS de l'Uni-

versité Paris-Sud et concourt à la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement de l'émergence d'enseignants bi-appartenant initié et financé par l'ARS IDF.

Sa finalité est la promotion de la santé par le développement de la pratique de l'activité physique.

Pour prendre rendez-vous (3 semaines avant - avec prescription médicale pour les personnes souffrant de problèmes de santé) : enkre@hopitaux-st-maurice.fr ou 01 43 96 64 64

50^e anniversaire : une semaine de festivités !

50 ans
1968-2018



Après avoir reçu les responsables de stages autour de travaux sur l'analyse du mouvement, les étudiants ont organisé des tournois inter-écoles de kiné franciliennes. Foot, pétanque, volley, tennis au programme de ces rencontres.

Les invités ont visité le chantier des nouvelles salles de cours situées face au service des sports sur le site Esquirol.

Allocution d'Anne-Marie Briard, ancienne directrice de l'ENKRE.

La journée du jubilé le 15 juin dernier a réuni tous les partenaires de l'ENKRE, tant institutionnels que professionnels et universitaires, en présence de personnalités comme Jean-François Lamour, l'un des premiers à avoir bénéficié du dispositif de formation dédié aux sportifs de haut niveau. Cette journée a été l'occasion d'évoquer l'histoire et les projets de l'école. Plusieurs conférences ont réuni professionnels et étudiants sur l'analyse de la marche, l'enseignement du raisonnement professionnel, ou le développement du sport santé. Cet anniversaire s'est achevé par un afterwork organisé par le BDE et l'association des anciens élèves KEA.

Alain Calma, président de la commission médicale du CNOF (Comité National Olympique du Sport Français), a présenté, lors de la session sport-santé, son projet Médicosport pour la mise à disposition d'un véritable « Vidal » de prescription des activités sportives. La session était présidée par Chantal de Singly, cheffe de cabinet de Madame la ministre des Sports, Laura Flessel, et animée par Marie-Françoise Poreaux-Laurent, le Pⁱ Pierre Portero et Jocelyne Rolland.

Expérience des usagers et douleur.

La parole aux patients !



Illustrations: © conçues par Freepik et par Makyzz

Les professionnels des Hôpitaux de Saint-Maurice (HSM) ainsi que ceux du CH Les Murets (CHM), mobilisés pour soulager la douleur de leurs patients, ont participé à une enquête inter-régionale. Des patients hospitalisés dans différentes filières ont donné leur avis sur la prise en charge de leur douleur, la finalité étant l'amélioration de leur satisfaction. Cette enquête a eu lieu en janvier 2018, sur les 2 sites du GHT 94 Nord.

Le Comité de lutte contre la Douleur (CLuD) des HSM avait programmé une évaluation des pratiques concernant la douleur. Cette enquête, organisée par une équipe de recherche de la région parisienne, nous a permis de concrétiser la démarche. Le bureau du CLuD des HSM et la commission des soins du CHM ont fait appel aux pôles volontaires pour conduire ce travail. Au total, 6 pôles ont souhaité participer : 4 pôles des Hôpitaux de Saint-Maurice et 2 pôles du CH Les Murets, nous permettant de recueillir l'avis de **96 patients** :

- **36** patients interrogés au pôle Femme-Enfant (HSM) - suites de couches
- **8** patients interrogés au pôle de Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique (HSM) - unité SSR-D
- **7** patients interrogés au pôle du 12^e arrondissement - unité de soins somatiques Laennec (HSM)
- **10** patients interrogés au pôle Paris Centre - unité Averroès (HSM)
- **15** patients interrogés au pôle 94G04 - unité Héloïse (CHM)
- **24** patients interrogés au pôle inter site gériatrie - SSR (CHM)

Cette enquête a été réalisée un jour donné auprès de tous les patients présents. C'est ce qui s'appelle une enquête de prévalence. Les patients étaient libres de répondre. Certains ont refusé, d'autres étaient absents de leur chambre au moment de notre passage. Pour les patients non communicants, l'enquête prévoyait de coter la douleur selon une échelle d'hétéro-évaluation. Le questionnaire évalue la prise en charge et la traçabilité de la douleur, ainsi que la perception par les soignants

de la douleur de l'utilisateur. Une partie du questionnaire était destiné au patient, une autre à une infirmière, une aide-soignante et un praticien hospitalier de l'unité au moment de l'enquête. Enfin, la dernière partie permettait de compléter avec les informations du dossier patient.

La rencontre avec les patients et le temps passé

Il nous a fallu une demi-journée en psychiatrie pour 10 patients et une journée en maternité pour 36 patients. Il faut y rajouter plusieurs passages en chambre lorsque le patient était absent et surtout parfois reformuler les questions afin que le patient les comprenne et exprime son vécu avec ses propres mots. Ainsi, en psychiatrie, nous avons pu constater que le patient complétait sa réponse sur le score de douleur de 1 à 10 par un commentaire pour qualifier sa douleur ou la localiser.

Les résultats de l'enquête

Nous avons constaté un pourcentage élevé de patients douloureux : 57% dont la douleur était de 3 ou plus.

- Prévalence de la douleur : **57%**
- Satisfaction des usagers : **80%**
- Information à l'admission : **82%**
- Traitement de la douleur : **93%**
- Diagnostic concordant de la douleur (pour les patients douloureux) : **26%**

Définition des indicateurs

La « prévalence de la douleur » s'exprime en pourcentage d'usagers douloureux au moment du passage de l'enquêteur c'est-à-dire pour lesquels

une cotation supérieure ou égale à 3 a été obtenue quel que soit le profil de l'utilisateur (communicant ou non communicant).

L'indicateur « diagnostic concordant de la douleur » permet d'estimer la proportion d'usagers pour lesquels le diagnostic de la douleur par l'équipe soignante correspond à l'état de douleur déclaré par le patient.

Les perspectives ont été discutées avec les professionnels des unités et les membres du CLuD.

Les perspectives de l'enquête

Le CLuD va s'appuyer sur ses résultats lors des formations douleur interne (entre autre...) pour insister sur l'importance de l'évaluation de la douleur chez les patients communicants ou non en utilisant, notamment, des échelles validées d'hétéro-évaluation, particulièrement en psychiatrie.

Les professionnels (travaillant dans les filières auditées en psychiatrie adulte, SSRD) vont utiliser des supports plus adaptés pour tracer l'évolution de la douleur au regard des traitements antalgiques administrés et développer l'usage des techniques non médicamenteuses. D'autant plus que lors de l'enquête, le livret des techniques non médicamenteuses publié récemment et en cours de diffusion a été commenté avec les professionnels rencontrés.

Devant l'intérêt des équipes qui ont mené la campagne de prévalence, le CLuD proposera certainement de réitérer l'enquête.

Marielle Marbach
Ingénieur Qualité

D^e Marie-Christine Maillet-Gouret
Présidente du CLuD HSM

Quand c'est non, c'est vraiment non ?

Le CRIAVS Île-de-France, en association avec l'Association Une Vie®, lance le site **consentement.info**

C'est un air qui va vous rester longtemps dans la tête « Avant de tripoter, il faut bien écouter : quand c'est oui, c'est oui, quand c'est non, c'est non, et quand on ne sait pas, on garde ses doigts pour soi ! ». Ce clip déjanté* est l'un des outils développés pour cette campagne de prévention des violences sexuelles auprès des 15-25 ans.

Lancé en cette rentrée scolaire 2018, ce site a trois missions :

- Informer sur ce qui relève des violences sexuelles
- Limiter ces violences en éclairant sur les comportements à risque
- Prévenir ces violences en aidant à l'écoute et à la lecture du langage corporel du partenaire

Le consentement : une question au cœur de l'actualité

D'un côté, plusieurs affaires ont relancé la question du consentement des mineurs à l'acte sexuel. De l'autre, une série de révélations de harcèlements subis par les femmes, d'abord dans le milieu du cinéma, puis dans la sphère professionnelle, politique et publique est venue nous rappeler que l'assentiment à un acte sexuel reste une notion compliquée à appréhender pour de nombreuses personnes.

Fin 2017, le ministère de l'Intérieur a même enregistré une hausse supérieure de 30% des plaintes pour agression sexuelle par rapport à l'année précédente. Après le temps de la libération de la parole, de la confusion et de la révolte, vient le temps de la co-construction sereine.

La cible : 15 - 25 ans

Ce site d'information tente d'apporter un éclairage sur la notion de consentement à un acte sexuel et offre des conseils dans son application concrète et ses implications.

Afin de sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes, nous avons opté pour un ton informel, décalé, parfois irrévérencieux, mais toujours bienveillant, avec le souhait de sensibiliser à l'écoute et au respect mutuel.



Le CRIAVS Île-de-France, lieu de soutien et de recours pour les professionnels intervenant auprès des auteurs de violence sexuelles, a parmi ses missions la participation au développement de

la prévention, la mise à disposition d'information, et de documentation et l'appui dans une réflexion autour de ces problématiques. La structure est gérée par les Hôpitaux de Saint-Maurice. **Auparavant basée dans le 12^e arrondissement elle vient d'emménager sur le site hospitalier (au-dessus du self du site National).**

d'infos?

criavs.fr

Après avoir réalisé une enquête, nous avons sélectionné six questions qui reviennent le plus souvent :

- C'est quoi le consentement ?
- Comment dire stop ?
- A partir de quel âge est-ce que je peux consentir ?
- Comment expliquer le consentement ?
- Si j'ai pas dit non, est-ce que c'est un viol ?
- Comment savoir si c'est non ?

L'équipe du projet, composée d'un médecin psychiatre, de trois psychologues cliniciennes et de l'Association Une Vie®, a réalisé une série de vidéos de prévention répondant à chacune de ces questions. Par ailleurs, le site comprend des liens vers de nombreux autres outils destinés aux jeunes, aux parents, et aux professionnels qui les accompagnent.

D^r Walter Albardier
Responsable du CRIAVS Île-de-France

Sébastien Brochot
Président de l'Association Une Vie®

* L'intégralité du clip est téléchargeable au format MP3. Les fonds générés par la vente du clip, des sonneries de téléphone, fonds d'écran, et making-off sont versés à l'Association Une Vie® pour contribuer au financement de ses actions de prévention des violences sexuelles, notamment celles ciblant les enfants.

© S. Brochot / Agence créatives is it.

Un CLSM à Saint-Maurice, Charenton et Saint-Mandé

Dès 2016, Charenton-le-Pont s'est intéressée à la question de la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

Après s'être rapprochée de l'ARS, et avec le soutien des HSM, notamment du Dr Alain Cantero, chef du pôle 94G16, le projet de CLSM a pu se construire en associant les villes de Saint-Maurice et Saint-Mandé qui font partie du même secteur psychiatrique, ainsi que les associations d'aïdants UNAFAM* et d'usagers/ex-usagers ESQUI.

Une convention a été signée fin 2017 entre ces partenaires fondateurs.

Le service social de l'espace départemental des solidarités a participé à la réalisation du projet.

Pour assurer l'animation et la coordination du CLSM de Saint-Maurice, son comité de pilotage a recruté une coordinatrice à mi-temps début janvier 2018. Elle a pour missions de soutenir les instances de gouvernance, d'instaurer une dynamique et de faciliter

la concertation. Les HSM ont mis un bureau à sa disposition.

Le CLSM vise à connaître les partenaires du territoire concernés directement ou non par le handicap psychique en vue de travailler ensemble, de manière à décloisonner les fonctionnements. Il encourage les échanges sur les pratiques professionnelles de chacun pour apporter les réponses les plus adaptées aux situations, permettre l'accès et le maintien des soins, faciliter l'inclusion sociale des personnes en souffrance psychique et également lutter contre la stigmatisation auprès de la population.

Le 29 mars 2018, la 1^{re} assemblée plénière du CLSM s'est tenue à Saint-Maurice. Elle a rassemblé près de 130 partenaires des trois territoires. Ainsi, des élus, professionnels de santé, travailleurs sociaux, établissements, institutions, associations et usagers ont pu découvrir le fonctionnement



du CLSM, participer aux échanges et se voir proposer de constituer des groupes ressources, dans l'objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale sur ces territoires.

Dominique Pestana
Directrice chargée
de mission santé/handicap
et coordinatrice du CLSM

*Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

La balnéo pour les futures mamans diabétiques

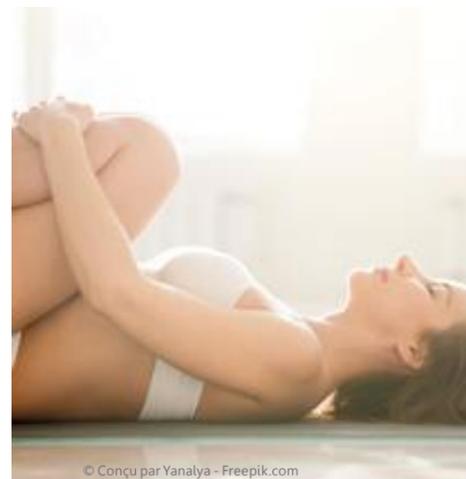
concernant l'activité physique durant la grossesse en cas de diabète gestationnel insulino-dépendant.

Depuis cette date, l'équipe de la balnéothérapie du pôle SSR adulte accueille les parturientes de la Maternité souffrant de diabète gestationnel pour une activité physique adaptée à leur condition physique et à leur état de santé. Les objectifs de ces ateliers sont de : sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique, assurer un meilleur contrôle de la glycémie, de la prise de poids, et diminuer la consommation d'insuline. Des tests physiques réalisés en début et fin d'année permettent la mesure de l'atteinte de ces objectifs.

Les prescriptions de séances (2 fois par semaine et par patiente) sont à l'initiative de la sage-femme. Elles se déroulent les lundis et vendredis,

de 12h30 à 13h15. Elles sont animées par un enseignant de VGA spécialisé en activités physiques adaptées, ainsi qu'une sage-femme des HSM, et sous la surveillance des aides-soignantes de la balnéo qui auront préalablement expliqué aux futures mamans les modalités de prise en charge en balnéothérapie. Les participantes coopèrent ainsi à une étude sur l'effet de l'activité physique dans la prise en charge du diabète gestationnel. L'évolution du diabète gestationnel sous insuline du groupe de parturientes est comparée à celle d'un groupe de parturientes diabétiques sous insuline et sans activité de balnéothérapie. L'analyse des résultats est prévue à l'issue de l'ensemble des séances.

Hervé Berthou
Cadre de santé, responsable
du service de balnéothérapie



Nouveau ! Cours de sport et activité physique adaptée

Une nouvelle activité a vu le jour dans le planning de l'APIH.

Elle s'adresse aux personnes présentant un handicap physique ou cognitif, ou une pathologie chronique invalidante et qui souhaitent (re) découvrir le sport.

Ce cours est animé un professeur d'APA (Activité Physique Adaptée) de l'association VIACIT et se tient chaque jeudi de 11h à 12h30 dans la salle de sport de l'APIH.

Les exercices proposés sont un mélange de gymnastique douce avec travail d'équilibre, coordination, respiration et renforcement musculaire.

- Groupe de 10 à 15 personnes.
- Tarif :
 - adhésion à l'APIH : 15 €
 - cours : 40€ par trimestre (1^{er} cours d'essai gratuit)
- Renseignements : 01 43 96 63 00 / 63 05 p.quentin@hopitaux-st-maurice.fr

D^r Perrine Quentin
Médecin MPR
Unité de rééducation neuro-vasculaire
Pôle Soins de Suite
et Réadaptation adulte

Le CEREFAM dans la filière AnDDi-Rares

Il existe 23 filières de santé maladies rares en France. La filière AnDDi-Rares est dédiée aux maladies avec anomalie du développement somatique et cognitif de causes rares.

Elle regroupe l'ensemble des acteurs français impliqués dans le diagnostic, le suivi, la prise en charge, la recherche et la formation de ces maladies.

Depuis l'année dernière, le CEREFAM (Centre de référence malformation des membres) des Hôpitaux de Saint-Maurice a intégré cette filière en tant que site constitutif du Centre de référence des anomalies du développement et syndromes malformatifs d'Île-de-France dirigé par le Pr Alain Verloes (CHU Robert-Debré AP-HP).

Le CEREFAM intervient principalement dans le cadre :

- de malformations congénitales des membres, d'amputations par brides amniotiques,
- d'amputations post traumatiques et amputations dites « thérapeutiques » chez l'enfant (cancer, purpura fulminans),
- de certaines formes d'arthrogrypose.

Il a pour missions l'amélioration de la qualité de la prise en charge globale du patient, l'expertise, le recours, la recherche, l'enseignement et l'information des professionnels, la coordination.

Déploiement de BaMaRa dès septembre

Les Hôpitaux de Saint-Maurice viennent de signer la convention cadre pour le déploiement de BaMaRa.

Auparant, le CEREFAM recueillait les données de son centre sur CeMaRa, cette application migre progressivement sur BaMaRa

BaMaRa est une application web que l'AP-HP met gratuitement à la disposition de chaque établissement de santé partenaire du projet. Une fois déployée, elle offre aux professionnels des centres de référence et de compétences maladies rares la possibilité de collecter et d'exploiter eux-mêmes leurs données maladies rares.

Elle permet de recueillir dans le cadre du soin, un **set de données minimum national (SDM)** pour tous les patients atteints de maladies rares en mode « autonome », c'est-à-dire par une saisie directe dans l'application. Cette solution est proposée lorsque le recueil du SDM n'est pas (encore) possible dans le dossier patient informatisé de l'hôpital partenaire.

Les données collectées serviront à alimenter la Banque nationale des données Maladies Rares.

D^r Nathaly Quintero-Prigent
Responsable d'unité

D^r Frédéric Clavier
Chirurgien orthopédiste

Rééducation de l'Appareil Locomoteur et du Rachis (RREAL)
Pôle SSR enfant



Dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique validé par l'ARS, l'hôpital a signé, en janvier, un partenariat avec l'association sportive Vie au Grand Air (VGA) de Saint-Maur qui soutient notamment le développement du sport féminin, une pratique sportive innovante et le sport-santé.

Cette idée est née de la réflexion du Dr Frédéric Pachy, gynécologue obstétricien et de Johanny Plana, sage-femme au pôle Femme-Enfant

Le CSI fête ses 20 ans !

Le 14 octobre dernier, le Centre de Suivi et d'Insertion (CSI) a fêté ses 20 ans à l'occasion de son annuel « comité des jeunes et des familles ».

Co-organisée avec des jeunes et familles du CSI, cette journée a réuni une cinquantaine de personnes : jeunes, familles, anciens usagers et anciens professionnels.

Dédiée tout spécialement aux témoignages d'« anciens » jeunes du CSI, cette rencontre fut l'occasion d'échanger autour des difficultés rencontrées dans leur parcours, du soutien que peut apporter l'équipe et surtout des différents chemins et projets possibles pour ces jeunes. Rencontres et échanges informels ont pu se poursuivre autour d'un buffet organisé par l'équipe restauration de l'hôpital.

Créé en 1997 à l'initiative du D^r Anne Laurent-Vannier, le Centre de Suivi et d'Insertion a pour mission d'**apporter un soutien aux enfants devant apprendre à vivre après une atteinte cérébrale** (traumatisme crânien, tumeur cérébrale, Accident Vasculaire Cérébral...) avec des séquelles cognitives et/ou comportementales, parfois motrices. Le CSI aide également leurs parents.

L'équipe pluridisciplinaire du CSI est mobile : elle se déplace dans toute l'Île-de-France sur les lieux de vie des enfants.

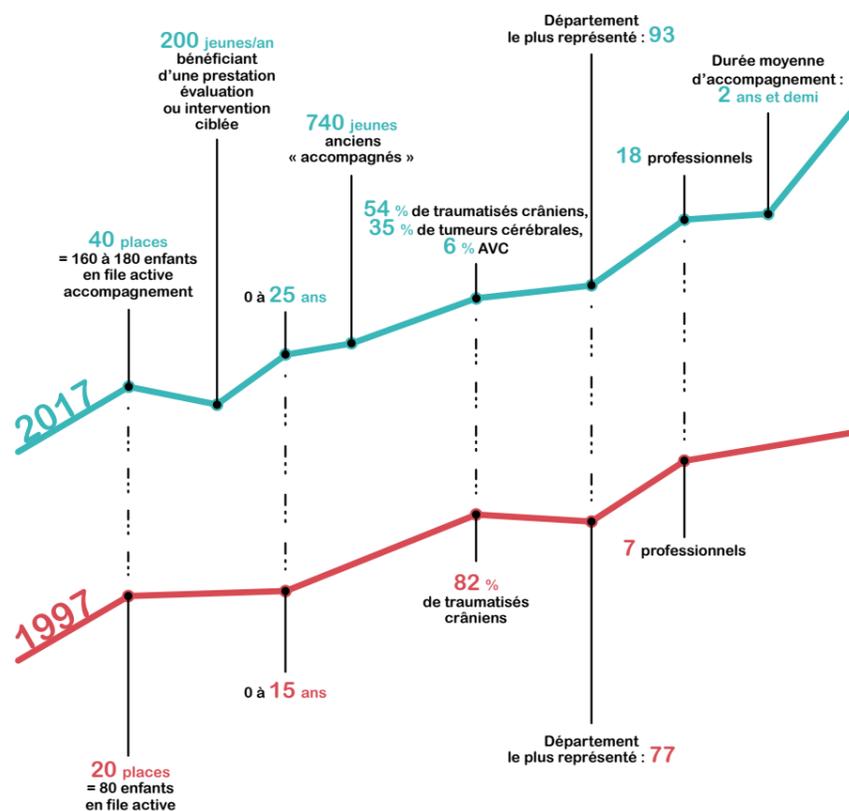
Le service propose des évaluations, des interventions ciblées ou un accompagnement individualisé plus renforcé, sur plusieurs mois ou années, pour soutenir la scolarité, l'autonomie quotidienne, la vie familiale, l'accès aux droits, les besoins de soins, la réflexion sur le projet d'études ou professionnel, le projet de vie.

Géré par les Hôpitaux de Saint-Maurice, le CSI est rattaché au pôle SSR enfant. Mais du fait de son statut médico-social, le CSI a une entité juridique propre et un budget spécifique.

Laetitia Simonnot
Coordinatrice du CSI



Petit panorama de l'évolution du CSI



Le CSI continue de fêter ses 20 ans avec une journée spéciale réservée aux partenaires et aux professionnels le 12 octobre prochain !

Lors de cette journée, plusieurs thèmes autour de l'accompagnement des enfants atteints d'une lésion cérébrale acquise seront abordés. Retrouvez le programme sur intranet.

Formation aux bonnes pratiques de prélèvement

Suite à la réalisation d'un audit, dit audit pré-analytique, effectué dans les services de soins en novembre 2016, une formation a été mise en place pour améliorer les pratiques de prélèvements.

Cette formation institutionnelle est le fruit de la collaboration de l'équipe du Laboratoire, de la formation continue et de la direction des soins.

Elle s'intitule : « **Fonctionnement du laboratoire et bonnes pratiques de prélèvement** ».

Elle se compose de quatre temps

1 Découverte et visite du laboratoire

2 Présentations des contraintes « pré-analytiques »

3 Rappel des connaissances et bonnes pratiques relatives aux prélèvements

4 Echanges

Bilan de novembre 2017 à août 2018

209 IDE et maïeuticiens* formés.

Points forts soulignés par les participants

- visite du laboratoire
- clarté du support de formation
- accueil
- pertinence des rappels dont l'identitovigilance
- dynamisme des formateurs

La reconduction de la formation est prévue.

Sophie Fauveau
Coordinatrice du pôle Médico-technique
Laboratoire-Imagerie Médicale

*Sages-hommes et sages-femmes



Bilan de l'audit COFRAC 2018 au laboratoire de biologie médicale



Depuis la visite initiale d'accréditation qui s'est tenue en 2014, le laboratoire des Hôpitaux de Saint-Maurice est soumis annuellement à un audit de surveillance COFRAC (comité français d'accréditation).

A l'occasion de la visite dite « de renouvellement » 2018, les évaluateurs COFRAC ont relevé quatre écarts : un écart critique et trois écarts non-critiques, ainsi que quelques points de surveillance.

L'écart critique concerne l'acceptation par le laboratoire d'un prélèvement dont le délai d'acheminement était non-conforme (glycémie > 2 heures).

Les trois écarts non-critiques se rapportent aux conditions de transport non-respectées, à la non-conformité d'une sonde de surveillance des températures ainsi qu'à la gestion des documents externes.

Sophie Fauveau
Coordinatrice du pôle Médico-technique
Laboratoire-Imagerie Médicale

Faute de place, les « Retour sur... » ne sont pas exhaustifs. Retrouvez nos événements sur le site intranet et la page Facebook officielle des HSM. Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! Et n'hésitez pas à informer le service communication de vos actions pour qu'elles soient relayées ! www.facebook/HopitauxdeSaintMaurice



L'hôpital de jour « **Un Jour Bleu** » (pôle 94103/04) accueille des enfants de 3 à 12 ans présentant des troubles du spectre autistique. Ces enfants résident sur les communes d'Ablon, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi et Vitry-sur-Seine. Ce nouveau lieu de soins a été inauguré le jeudi 8 février 2018.



L'exposition « **Les gens de mon quartier** » de Laurence Dujancourt, photographe, orne l'entrée du 14, rue du Val d'Osne depuis le 30 mai dernier jusqu'en début septembre. Arrêt sur image des Mauriciens du plateau de Gravelle dans leur quotidien !



L'atelier théâtre du pôle 94G16, en partenariat avec la compagnie « Le Cartel et CAP La Fabrique » dirigée par Evelyne Pelletier, a été récompensé en mai pour la qualité de son projet artistique lors de la 6^e édition du Trophée Culture & Hôpital / FHF pour son « Atelier théâtre en santé mentale ». Félicitation au pôle 94G16 !



La première édition de la course relais des HSM - **La Mauricette** - a eu lieu le samedi 2 juin. Ce moment à la fois festif et de dépassement de soi a réuni 11 équipes de 8 participants composées de familles, patients et professionnels de l'établissement, autour de 30 organisateurs et bénévoles. Une belle réussite à renouveler !



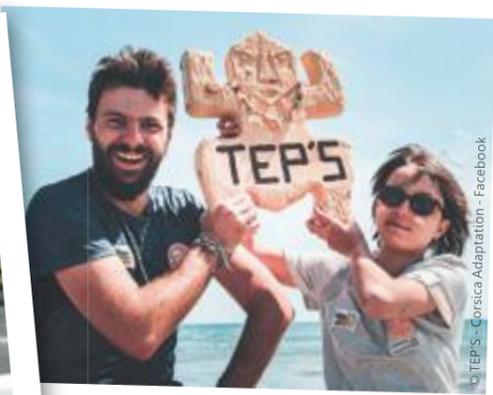
Une **journée de réflexion sur le thème de la descolarisation des adolescents** a été organisée le 8 juin par le pôle 94102 CCASA. Une centaine de professionnels intervenant auprès d'adolescents ont pris part à cette journée. Ils proviennent de l'Éducation nationale, des Espaces Départementaux des Solidarités (EDS), de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), d'associations, de municipalités, ou bien encore d'établissements de santé...



Le pôle TIRC en partenariat avec la ville de Charenton-le-Pont et des bénévoles, organisait un **co-dépistage des maladies rénales, du diabète, de l'HTA et de l'obésité**, le 6 juin sur le marché de Charenton. 128 personnes ont bénéficié de ce dépistage.



Le **Vélotour** permet de découvrir à vélo des lieux insolites sur 18km, parcours de la boucle principale. Partenaires de cette 4^e édition, les Hôpitaux de Saint-Maurice ont accueilli le passage de quelques 7 000 cyclistes le 24 juin, ainsi qu'un point ravitaillement.

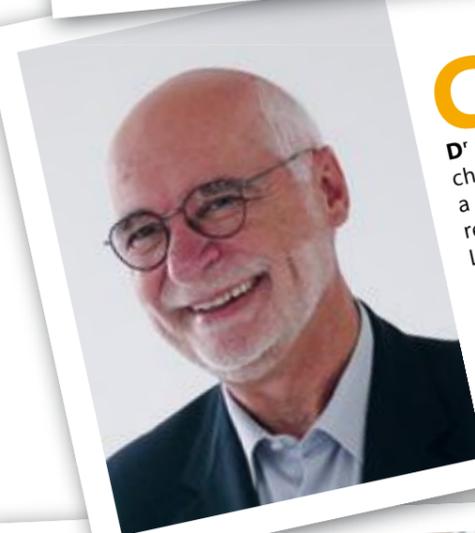


montrer que tout est possible avec le sourire. Félicitation Nour pour ton aventure !

Gâce au soutien de la famille de Nour, des équipes médicales et paramédicales et des enseignants, l'association TEP'S (Tout Est Possible avec le Sourire) organisait la **1^{re} édition du Handi-Koh Lanta**. Des mois de préparation, des multitudes d'adaptations. Une aventure pleine de magie, 18 jours de dépassement de soi, de découvertes, d'épreuves. Mais surtout une aventure humaine qui veut



À l'occasion de leur dernière année, un temps festif a été organisé à la crèche du site Esquirol le 14 juin et le 19 juin à la crèche du site National. Les « petits » ont pu participer à un moment extraordinaire agrémenté par des jeux, des comptines, un théâtre en plein air, sans oublier la préparation des gâteaux et la venue de la conteuse le matin. Les parents ont été nombreux à venir rejoindre pour partager le goûter et prendre le temps de discuter avec les professionnelles de la crèche. Ces fêtes ont été très réussies et appréciées. A renouveler l'année prochaine, sans aucun doute !



C'est entouré de collègues et d'amis que le **Dr Jacques de Lecluse**, chef du pôle SSR adulte, a fêté son départ à la retraite le 19 juin dernier. L'auditoire a tenu à saluer sa longue carrière et ses actions menées et ses nombreuses années de service des HSM, il lève les voiles pour voguer vers de nouveaux horizons.



Chapeau bas à l'artiste Laurinne, lors de la **fête de la musique**, pour sa prestation a capella en salles de rééducation du SSR adulte et pour son concert plein de peps qui a fait chanter et parfois danser la vingtaine de patients de psychiatrie présents à la cafétéria (espace socio-culturel). Son professionnalisme a été salué à l'unanimité !



Au centre de la photo : Laura Flessel, ministre des Sports.

Comme chaque année, le pôle **SSR enfant est en fête !** Le 20 juin, le sport était à l'honneur avec la venue de **Laura Flessel, ministre des Sports**, escrimeuse plusieurs fois médaillée olympique et fervente défenseuse du sport pour tous. C'est dans une atmosphère chaleureuse que jeunes patients, familles, visiteurs et personnels se sont activés autour de stands divers et variés, sous les feux d'une sono qui garantit l'ambiance !



Mardi 3 juillet, à l'espace socio-culturel de patients, la **cafétéria des patients, l'association TICOA** a permis, pour la deuxième année consécutive, la rencontre des patients et des petits animaux de la ferme. Chèvre, coq et chien, lapin... Les animaux ont été choyés.

Septembre

Vendredi 21 septembre

Entre protéger et soigner. Penser la place de chacun

Organisé par le pôle Paris Centre-Est enfant
 → de 9h30 à 16h45
 Salle Jean Dame - 17, rue Léopold Bellan - 75002 Paris
Inscription gratuite : 01 48 87 81 93
 ou cmp-figuier.75i01@hopitaux-st-maurice.fr

Jeudi 27 septembre

Ceci est mon corps

Organisé par l'ASPIC
 → de 9h à 16h30
 Espace Rimbaud - CH Les Murets
 17, rue du Général Leclerc
 94510 La Queue-en-Brie
Inscription : aspic@ch-les-murets.fr
 (frais de participation)

Vendredi 28 septembre

Séance d'information sur la grippe

→ de 14h30 à 16h30
 Salle de réunion n°2 du Pavillon Berthoumeau
Inscription : auprès du secrétariat de la CME (pour le personnel médical), auprès de la formation continue (pour le personnel soignant et non-médical)
Renseignements : service PIAS au 6635

Octobre

Lundi 8 octobre

Journée de présentation des services logistiques

Destinée aux cadres
 → de 14h à 17h

Vendredi 12 octobre

La part du féminin

Organisé par l'association ECART PSY
 → de 9h à 17h
 Salle ENKRE - 1^{er} étage
Inscription avant le 1^{er} octobre : 01 43 96 61 10
 (frais de participation)

Vendredi 12 octobre

20^e anniversaire du CSI

Accompagner les enfants après une lésion cérébrale acquise

Partenariats en Île-de-France

→ 8h30
 Salle K2 de l'ENKRE
Sur inscription : www.crftc.org

Lundi 15 octobre

Journée mondiale de lutte contre la douleur

→ de 11h à 14h
 Hall de balnéothérapie

Mercredi 17 octobre

Les matinales du CRIAVS

Théorie, Empirisme, Clinique

→ de 10h à 12h
 CRIAVS IDF
 1^{er} étage du self du personnel (accès par l'entrée à droite du bâtiment) - site National
Inscription : 01 56 29 17 28
 ou criavs-idf@hopitaux-st-maurice.fr

Lundi 29 octobre

Journée mondiale de lutte contre l'AVC

Novembre

Mercredi 21 novembre

Les matinales du CRIAVS

Secret(s), Transparence

→ de 10h à 12h
 CRIAVS IDF
 1^{er} étage du self du personnel (accès par l'entrée à droite du bâtiment) - site National
Inscription : 01 56 29 17 28
 ou criavs-idf@hopitaux-st-maurice.fr

Jeudi 22 novembre

Café éthique

Soins au domicile, questions éthiques

Avec la participation de Samuel Thomas, sociologue
 → 13h30
 Salle de réception au-dessus du self du site National

Du 26 au 30 novembre

Semaine de la Sécurité des Patients

→ Chambre des erreurs virtuelle et stands d'information

Décembre

Mercredi 12 décembre

Les matinales du CRIAVS

Peut-on rendre quelqu'un autonome ?

→ de 10h à 12h
 CRIAVS IDF - 1^{er} étage du self du personnel (accès par l'entrée à droite du bâtiment) - site National
Inscription : 01 56 29 17 28
 ou criavs-idf@hopitaux-st-maurice.fr

SORTEZ avec le CGOS



→ Exposition Miro, au Grand Palais
Du 3 octobre 2018 au 4 février 2019
 Galeries nationales du Grand Palais - 75008 Paris

→ Visite guidée de la cavalerie de la Garde Républicaine 2018
Billet valable 1 an
 Quartier des Célestins - 75004 Paris



→ Aquatonic Paris Val d'Europe
 Parcours Aquatonic + Hammam
Jusqu'au 12 décembre 2018
 Val d'Europe - 77144 Montevrain



→ Fric-Frac
 Avec : Régis Laspalès, Julie Depardieu, Michel Fau, Emeline Bayart
11, 17, 21 octobre et 2 novembre 2018
 Théâtre de Paris - 75009 Paris

→ Conciergerie et Sainte-Chapelle
Validité du billet illimitée
 Boulevard du Palais - 75001 Paris



Réservations au **01 70 56 59 24** et sur **www.cgos.info**

BOUGEZ avec l'APIH

→ Prochaines randonnées
Dimanche 23 septembre 2018
 D'Auvers sur Oise à Pontoise

→ Croisière en Méditerranée
Départ de Marseille le samedi 27 avril 2019
 8 jours/7 nuits - Il reste des places disponibles !

→ Sortie culturelle à Nogent-sur-Seine
Samedi 6 octobre 2018
 Visite du château de la Motte-Tilly et du musée Camille Claudel